

LE QUARTIER DE L'HORLOGE A 30 ANS

Inauguré le 22 décembre 1983 par la COGEDIM, la branche de promotion immobilière de la banque de Paris et des Pays-Bas (futur PARIBAS) le Quartier de l'Horloge fête son trentième anniversaire. Quartier insalubre à la fin des années 60', cet ensemble a difficilement trouvé sa place dans le cœur des parisiens.

Suite à la délocalisation des Halles vers Rungis, le conseil de Paris décide, en 1970, de la rénovation d'un des derniers îlots insalubres. Il sera détruit pour laisser place à un quartier entièrement reconstruit, en bordure du III^{ème} arrondissement, face à l'esplanade du centre Georges Pompidou.

Une petite partie des habitants pourra être relogée sur place. 750 logements, 1100 places de parkings, ainsi que 20 000 m² de commerces sont construits entre 1978 et 1982. La mission de maîtrise d'ouvrage est confiée au promoteur COGEDIM, qui en échange vendra les habitations qu'il a réalisées sur un terrain mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris. Une subvention de 40 millions de francs est accordée pour la construction de l'école maternelle Brantôme et de la crèche de la Ville de Paris.

La création du Quartier de l'Horloge a permis à l'architecte et urbaniste Jean-Claude Bernard, Grand Prix de Rome, de mettre en œuvre une partie de son concept de ville totale. Sous la ville verticale, conçue pour habiter et travailler, s'imbriquent les étages horizontaux qui abritent commerces et parkings, la ville support. Les fonctions d'habitat, de travail, de commerce et les équipements publics s'y mélangent. Les nouveaux bâtiments, avec leurs décrochements, terrasses, balcons et ateliers, répondent plus à une question urbaine et sociale qu'architecturale: le quartier est conçu pour une grande mixité avec des appartements de grande, moyenne ou petite taille et des hlm. Souhaitant rester dans l'esprit du bâti ancien, une enfilade de ruelles piétonnes, de passages et de placettes intérieures met en communication les rues adjacentes. Les voitures sont volontairement cantonnées au sous-sol.

Longtemps connu pour ses problèmes avec le Saxo, une boîte d'*after* qui ouvrait tôt le matin et du supermarché **Aséco** ouvert 24h/24h, la galerie marchande, en déclin, a été remplacée au début des années 2000 par Leroy Merlin. Dernièrement c'est le projet de dé-piétonisation de la rue Rambuteau qui a fédéré le quartier contre les Mairies des III^{ème} et VI^{ème}.

Un mode de gestion original. Regroupé au sein de l'association syndicale libre du Quartier de l'Horloge (ASLQH), qui administre les biens communs, les 2500 habitants, repartis dans 13 copropriétés, jouissent de la possibilité de définir librement leurs propres règles de fonctionnement. Malgré cela les charges de certains bâtiments sont jusqu'à 2.5 fois la moyenne parisienne, largement au-dessus de 100 euros par m² par an.

Une mauvaise gestion, avec l'affectation étonnante des charges de sécurité incendie des commerces et bureaux aux habitants, un personnel pléthorique et des contrats non renégociés, entache les relations entre les copropriétaires et leur administrateur depuis 1983 (sic). Les propriétaires, soucieux de ne pas déprécier leur bien par un scandale, semblent atteints du syndrome de Stockholm et collaborent avec le cabinet Loiselet et Daigremont. Mais ce dernier, cumulant les casquettes de syndic de la copropriété de commerces, majoritaire, et de directeur de l'ASLQH depuis 30 ans, n'apporte pas de solution éthique. Le conseil de gestion du Quartier de l'Horloge, l'organe exécutif de l'ASLQH, fonctionne comme une simple chambre d'enregistrement.

Alexis Rivière anime un blog (www.wmaker.net/ASLQH/) qui retrace l'histoire son quartier et met à disposition de ces habitants les informations devant permettre de mieux le gérer.